

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les jeunes participants à une importante étude de l'ENAP ouvriront les audiences de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Montréal, le 22 octobre 2019 - Le partenariat EDJeP (Études sur le devenir des jeunes placés) dirigé par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) est heureux d'annoncer que son comité de jeunes ouvrira les audiences de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui débutent aujourd'hui à Montréal.

Composé de douze jeunes de 18 à 35 ans qui ont tous connu une expérience de placement en famille d'accueil ou en centre jeunesse, ce comité travaille depuis quatre ans en étroite collaboration avec les chercheurs et partenaires de la grande étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés (EDJeP).

Le professeur de l'ENAP et chercheur principal de l'étude, Martin Goyette, estime que la participation des jeunes qui ont été placés est essentielle. « Ces jeunes détiennent un savoir expérientiel qu'il est nécessaire d'écouter pour comprendre avec plus d'acuité les différents parcours et les défis auxquels ils font face pendant leur placement, mais aussi à la sortie des Centres jeunesse. »

Les jeunes seront entendus

De son côté, la co-porte-parole du comité de jeunes EDJeP, Jessica Côté-Guimond, se réjouit de la décision de la Commission d'amorcer les audiences par le témoignage de jeunes qui sont passés par les services de la DPJ puisque cela témoigne, selon elle, de la volonté des commissaires d'entendre leur point de vue afin d'améliorer les services : « Il est primordial d'accorder cette prise de parole aux jeunes et aux familles afin de dénoncer les injustices vécues, mais également de relever les bons coups. Nous sommes particulièrement préoccupés par les jeunes adultes qui se sentent abandonnés après leur passage en centre jeunesse. Nous avons des solutions à proposer pour mieux planifier la transition à la vie adulte et c'est notamment ce que nous voulons dire aux commissaires », a souligné Mme Côté-Guimond.

Le directeur général de l'ENAP, Guy Laforest, est également d'avis qu'il était primordial de consulter les jeunes. « L'ENAP est fière que l'engagement des jeunes dans les travaux de recherche du professeur Martin Goyette soit reconnu par les membres de la Commission. Collectivement, nous souhaitons qu'au-delà des recommandations, des actions soient mises en place pour améliorer les services aux jeunes vulnérables et à leur famille ».

La CREVAJ contribuera également aux réflexions de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse en fournissant les résultats de ses dernières études portant sur ce qu'il advient des jeunes ayant vécu une expérience de placement.

Pour lire les rapports complets d'EDJeP:

http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP_Stabilite.pdf

http://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/11/rapport_sommaire.pdf

À propos de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France

EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placés dans des services de protection de la jeunesse. Cette recherche d'envergure est la première étude représentative du genre au Canada. Elle est construite dans une perspective internationale (comparaison France-Québec). La recherche innove également par la participation d'un comité de jeunes ex-placés qui collabore de façon transversale à toutes les étapes du processus de recherche. Cette étude est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre d'un programme de partenariat.

Pour plus d'informations, consultez le www.edjep.ca

À propos de la CREVAJ

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'ENAP vise l'acquisition de connaissances nouvelles afin de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien auprès des personnes en situation de vulnérabilité, notamment dans le secteur de la jeunesse.

Pour plus d'informations, consultez le www.crevaj.ca

À propos de l'École nationale d'administration publique

L'ENAP est la seule université francophone spécialisée en administration publique de l'Amérique du Nord. Elle est aussi une école professionnelle qui propose aux individus et aux organisations une gamme complète de formations et de services et les accompagne afin qu'ils relèvent les défis des secteurs public et parapublic. L'ENAP évolue AVEC ET POUR les acteurs publics. / enap.ca

-30-

Pour toute demande d'entrevue

Professeur à l'ENAP, Martin Goyette : martin.goyette@enap.ca, 514 347-9126

Co-porte-parole du comité de jeunes EDJeP Jessica Côté-Guimond :

Jessicacoteguimond@hotmail.com, 514 779-5807